

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

8 juin /
Ouverture des inscriptions d'été •
Espace Loisirs

13 juin /
Permanence de la Mairie

15 juin /
Réouverture de l'Espace Citoyen

25 juin /
Permanence Mutuelle

23, 25, 26 & 27 juin /
Distribution des sacs poubelle

« Bonjour à Tous,

Nous venons de vivre une épreuve difficile.

Durant deux mois nous avons vécu en reclus, dans la crainte d'un virus inédit, en comptant les victimes et redoutant l'explosion de notre système de santé. Notre Président a même employé les mots de « Guerre sanitaire » ! Durant deux mois, nous avons craint pour nos proches, pour notre travail et mis de côté notre vie sociale. Nous avons regretté notre « petit confort », notre liberté d'aller et venir, mais nous avons tenu ! Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour critiquer les décisions prises, pour donner des leçons... mais reconnaissons le courage et la responsabilité assumée de notre Gouvernement.

Face à l'inconnu, il a su prendre des décisions, bonnes ou parfois moins, mais il a agi.

Évidemment rien n'est encore gagné, nous devons rester vigilants, mais nous avons tenu. Et ceci grâce à Vous ! Grâce à votre Civisme !

Demain sera autrement, et tant mieux !

Demain sera autrement car il ne faudra pas oublier cette épreuve.

Il faudra se rappeler que tout a failli basculer, que notre « petit système social » a failli voler en éclats ! Que la course effrénée au profit et à la consommation est une gageure, alors que l'humain, l'empathie et la solidarité sont les clefs du « Survivre ensemble ».

Nous devons nous rappeler que Soliers a su se mobiliser notamment pour aider les plus fragiles en organisant dès le début du confinement le portage des courses à domicile. Nous devons saluer l'engagement de ces dix, puis vingt, puis quarante bénévoles qui ont spontanément rejoint nos services pour participer à la confection de 4500 masques pour nous tous ! Nous devons également nous souvenir de ces autres Solarien(ne)s qui chaque jour venaient leur apporter tissus et fils ou simplement viennoiseries pour les encourager, mais surtout pour « participer à l'effort collectif » !

Évidemment, demain ne sera pas rose. Évidemment nous devons nous attendre à des efforts. Mais nous avons tenu, et nous tiendrons !

Pour leur implication durant cette crise, je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble de notre personnel communal, nos enseignants, les membres du CCAS, de l'EVS et surtout ces bénévoles qui se sont engagés à nos côtés.

Mais également mes collègues membres du Conseil municipal. Qu'ils soient élus sortants ou fraîchement nommés et pas encore en place, ces derniers se sont naturellement mobilisés durant cette période. Soyez assurés que nous tous, désormais, nous souviendrons de cette épreuve et que notre engagement à tous marquera ce nouveau mandat.

Enfin, je tiens à exprimer ma plus vive émotion à la disparition de Michel Blin.

Il était de toutes les manifestations, volontaire et engagé à nos côtés pour animer Soliers. Toujours discret mais toujours présent.

J'adresse en notre nom à tous nos sincères condoléances à son épouse Françoise et à ses proches.

Prenez soin de Vous, »

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Des masques de protection gratuits pour tous les habitants !

Depuis le 20 avril dernier, la municipalité de Soliers, à l'initiative de son Maire, Philippe Jouin, et par le biais de son Espace de Vie Sociale - l'Espace Citoyen - avait lancé une vaste campagne de création de masques de protection afin de permettre à tous les habitants de la commune d'être équipés pour affronter sereinement la période de « déconfinement » prévue par le Gouvernement. Un grand nombre d'habitantes bénévoles ont répondu favorablement à l'appel solidaire lancé par la mairie et se sont signalées auprès de l'EVS... l'histoire a commencé.

Après avoir organisé dès les premiers jours de confinement un service composé alors de 10 habitants bénévoles, de portage à domicile de courses chez les personnes âgées ou les plus vulnérables, l'Espace Citoyen de Soliers, s'est investi dans une nouvelle mission d'envergure avec cette magnifique action de solidarité dédiée à l'ensemble des habitants de la commune.

A peine les appels au bénévolat et aux dons de matières premières (fils, tissus, élastiques) lancés, les habitant(e)s de la commune ont afflué et le projet a pu être lancé ! « Nous avons eu l'idée de demander à l'Espace Citoyen d'organiser la réalisation de masques pour répondre à un objectif précis : équiper gratuitement chaque habitant de Soliers de deux masques en tissu lavables et réutilisables répondant totalement aux Normes AFNOR. Un petit groupe de couturières y organisait déjà des « ateliers couture », il me semblait intéressant de les impliquer dans ce projet, explique Philippe Jouin, maire de la commune. Bien évidemment la municipalité et le CCAS ont apporté leur pierre à l'édifice, et soutiennent financièrement et logistiquement le projet en achetant notamment près de 400 m² de tissu, ou encore 2 kilomètres linéaires d'élastique... Mais la générosité des Solariens est venue compléter ces chiffres démesurés pour réaliser en un temps record les 4500 masques en tissu

lavables et réutilisables », conclut-il.

Dès le 20 avril, très vite le bouche à oreille a fait son effet. 22 couturières sont venues renforcer les rangs de l'EVS, une organisation sans faille sous la coupe de Marie, membre de l'EVS, est alors mise en place.

La Salle des Anciens est réquisitionnée pour l'occasion. 5 couturières travaillent sur place, 17 à leur domicile, les tâches annexes sont réparties entre 5 à 7 bénévoles supplémentaires qui ne sont pas à la confection. Un travail de titan et de fourmi à la fois qui tient dans toute la préparation en amont des éléments qui constituent les masques : découpes précises et effilage de carrés de tissus en 4 tailles différentes, découpe des élastiques, assemblage en paquet et en lot, repassage, etc... « Après avoir vu sur le site internet de Soliers que l'EVS cherchait des matières premières pour faire des masques, je suis d'abord venue pour apporter et faire un don de bobines de fil, explique Martine, bénévole nouvellement arrivée. En voyant toutes ces femmes qui s'investissaient, j'avais également envie d'aider à quelque chose, mais je n'ai aucun talent de couturière. On m'a alors



confié d'autres tâches qui consistent à la préparation des carrés de tissus, et je suis heureuse de donner de mon temps personnel pour cette belle action ».

L'ambiance et l'état d'esprit qui règnent autour de ces « petites mains » sont tout aussi excellents et la volonté de toutes ces femmes - principalement - en dit long sur leur attachement à notre commune et sur leur envie d'aider les autres. « Des habitants viennent aussi nous apporter des petites viennoiseries, ce sont des petits gestes vraiment très gentils qui nous donnent aussi beaucoup de cœur à l'ouvrage », sourit Maryvonne.



Distribution des masques de protection

Priorité donnée aux habitants de plus de 65 ans

Pari réussi !

Mercredi 13 mai, la municipalité et l'Espace Citoyen (EVS de Soliers) ont pu procéder, comme annoncé par Philippe Jouin, maire de la commune, à une première distribution de masques confectionnés par les bénévoles Solariennes. 3000 masques étaient déjà fabriqués et, en attendant la finalisation des 1500 autres, priorité était donnée aux personnes les plus vulnérables et aux aînés de la commune.

Durant près de 4 semaines, c'est un vrai petit atelier de confection qui s'est monté et qui a tourné à plein régime dans la Salle des Anciens de Soliers. Une quarantaine de bénévoles et une dizaine de machines à coudre se sont activées dans la joie et la bonne humeur, pour réaliser les 4500 masques nécessaires pour organiser la distribution gratuite des deux pièces par habitants souhaitée par M. Philippe JOUIN, maire de la commune.

Pendant que les petites mains terminaient leur besogne, la 1^{ère} distribution a pu commencer non loin de là, au centre ESPACES où un parcours fléché per-



mettait à chaque visiteur de respecter la distanciation et les gestes barrières. À l'entrée, un flacon de gel hydro alcoolique et des gants étaient mis à disposition. Des bénévoles du CCAS accueillent les habitants, accompagnés de M. Lemauviel, élu, et d'Elodie, animatrice de l'Espace Citoyen. Devant eux, une immense table remplie de masques en tissus lavés et repassés, triés par taille du plus petit (taille enfant) au plus grand (taille homme).

Cette première distribution s'est passée de la meilleure des manières et a permis de préparer la seconde, qui cette fois-ci concernait le reste de la population.

**Jeudi 21 Mai,
2^{ème} distribution ouverte
au reste de la population**

Le jeudi 21 Mai, jour de l'Ascension, les élus de la commune, accompagnés de Mmes Guennoc et Deshayes se sont mobilisés à leur tour pour participer à la grande distribution qui concernait cette fois-ci, l'ensemble de la population restante, soit près de 1800 habitants. Comme pour la première journée, toutes

les précautions sanitaires avaient été prises pour l'accueil du public qui a pu venir en grand nombre retirer les pièces de tissu au centre ESPACES ou à la Salle des ANCIENS.

Tout au long de la journée, de très nombreux Solariens se sont ainsi déplacés vers les points de restitution suivant des créneaux horaires préalablement établis par la Municipalité.

A ce jour, tous les habitants qui n'auraient pu se déplacer le jour de la distribution sont invités à le faire en appelant la Mairie afin de convenir d'un rendez-vous.

Un grand merci à toutes nos couturières et autres bénévoles qui se sont investis dans cette aventure humaine avec tant de générosité...

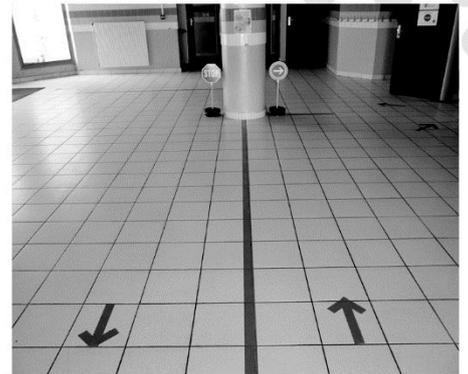
Les couturières et les bénévoles remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont fait des dons tout au long de leur action.



Rentrée des classes le 12 Mai

Réouverture des écoles élémentaire et maternelle

Après une fermeture sanitaire imposée de presque deux mois, l'école primaire N. Copernic a de nouveau pu ouvrir ses portes à une partie des élèves, depuis le mardi 12 mai. Ce sont tout d'abord les enfants de Grande Section, de CP et de CM2 qui étaient conviés à un retour sur les bancs de l'école, en plus des enfants de personnels prioritaires, toujours accueillis par la collectivité depuis le début du confinement. S'en est suivie une deuxième vague qui a permis aux CE2 de rejoindre leurs camarades à partir du lundi 18 mai, et enfin une troisième qui a vu le retour de la totalité des niveaux scolaires maternelle et élémentaire dès le 25 mai.



Cette rentrée a donc débuté la semaine précédente par le nettoyage et la désinfection totale des locaux, du matériel et du mobilier comme il est fait durant l'été habituellement. Les sanitaires ont un traitement encore plus lourd puisqu'ils sont nettoyés et désinfectés avant et après chaque récréation, pendant la pause méridienne et également en fin de journée, tout comme les interrupteurs, les clenches et les rambardes d'escaliers. Tous les matins, avant l'arrivée des élèves, les classes sont aérées une première fois, s'ensuivent une aération durant chaque récréation et également pendant la pause de midi.

Le matin, un marquage au sol dès le parvis permet aux écoliers de patienter en respectant la distanciation physique, le temps que chacun d'entre eux puisse se laver correctement les mains avant de regagner sa classe avec son enseignant. Un horaire d'arrivée échelonné selon le niveau permet de fluidifier les entrées, le temps que chacun prenne ses marques dans ce tout nouveau fonctionnement, aussi cadré qu'inhabituel. Un système de fléchage organise la circulation dans les couloirs, et le personnel communal est présent pour expliquer, pour rassurer les plus craintifs et pour guider les moins réveillés, tous ravis de retrouver, même de loin, les copains et les copines.

Le sourire était de rigueur derrière les masques des adultes et sur les visages bronzés des enfants, qui avaient visiblement bien profité du beau temps qui a régné durant le confinement. Malgré des conditions particulières de précaution parfois un peu contraignantes mais néanmoins indispensables, le protocole mis en place pour le retour à l'apprentissage s'est montré efficace pour accueillir les élèves, tout en assurant la sécurité de tous.

En effet, afin de pouvoir rouvrir les portes de nos établissements scolaires, les différents services municipaux concernés, conjointement avec l'équipe enseignante, ont dû organiser en amont tous les protocoles nécessaires. Avec comme base le guide sanitaire fourni par le gouvernement, ils ont dû adapter les différentes mesures selon les locaux, les effectifs et les capacités humaines et matérielles de l'école et de la commune.



La reprise de l'école va de pair avec la reprise des services périscolaires, ainsi les garderies du matin et du soir sont de nouveau opérationnelles, tout comme l'aide aux devoirs et l'accueil éducatif qui répondent toujours aux mêmes règles d'hygiène et de distanciation.

Tout l'enjeu était donc de trouver un équilibre entre les protocoles sanitaires et l'humain, essayer de continuer à rendre l'école accessible et le plus agréable possible malgré les contraintes sanitaires obligatoires. Il faut que nos enfants restent contents de venir apprendre, partager et grandir ensemble, car c'est aussi avec une attitude positive et optimiste qu'on réussit à franchir des obstacles qui peuvent paraître insurmontables au premier abord. Et quand on voit les enfants

Les enseignants ne pouvant accueillir que 15 élèves maximum, chaque classe est divisée en trois groupes, un qui est en classe tous les jours, et les autres qui sont accueillis par leur enseignant un jour sur deux, les animateurs assurant la surveillance de ceux qui ne sont pas en classe mais qui ont tout de même du travail scolaire à effectuer.

Le repas est lui aussi soumis à des règles strictes de distanciation, les tables et les chaises sont désinfectées entre chaque service. Les plateaux sont préparés au préalable et installés à table une place sur deux, évitant ainsi la manipulation de la nourriture, tout en permettant le dialogue entre les enfants, pour que le repas reste malgré tout un moment agréable.



heureux de se retrouver et qui arrivent toujours à trouver des solutions pour jouer ensemble malgré les restrictions, qu'ils gardent leur bonne humeur et leur joie de vivre quelles que soient les circonstances, on se dit que tous les efforts déployés ne sont pas vains.

Un grand merci aux enseignants et aux membres des services municipaux concernés (personnel d'entretien, de restauration, animateurs, service technique...) grands artisans de cette réouverture, qui apportent tous leur pierre à cet édifice en reconstruction.



Elections municipales du 15 mars 2020

Un résultat de scrutin sans surprise

À Soliers, 19 conseillers municipaux devaient être désignés à l'occasion des élections municipales 2020 qui se tenaient dans les deux bureaux de vote habituels aux écoles et à la salle des anciens.

Lors de ce premier tour des municipales, seule concurrente à ce scrutin, la liste de Philippe JOUIN « *Soliers, Partageons nos lendemains* » a recueilli sans aucune surprise la totalité des 19 sièges à pourvoir. À l'issue de ce vote, qui avait lieu dans les règles sanitaires les plus strictes - mise en place des mesures de distanciation, de désinfection, gel hydro-alcoolique, etc... - le taux d'abstention s'est élevé à 66,21 % des votes. C'est un résultat beaucoup plus élevé que celui du premier tour des élections municipales 2014 (40,58 %) qui s'explique en grande partie par l'enjeu du scrutin et les craintes liées à la propagation du virus.

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 26 mai pour élire le Maire de la commune ainsi que les membres du bureau. (*lire ci-contre*)

Les résultats du 1er tour des municipales 2020

Participation **33,79%**

TÊTES DE LISTE

Philippe JOUIN

Sans étiquette

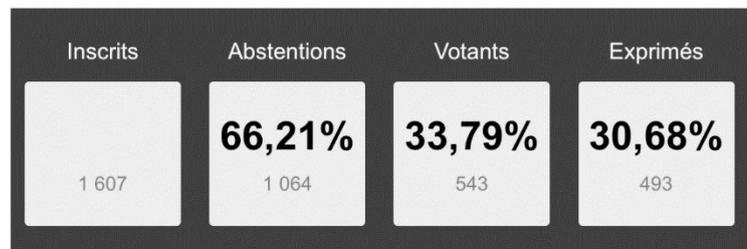
Soliers, partageons nos lendemains ▾

Élu(e)

100,00% 493 votes

Votes blancs/nuls

9,21% 50 votes



Conseil Municipal du 26 mai

La nouvelle équipe est enfin en place !

Jeudi 26 mai, le premier Conseil Municipal pour la nouvelle équipe se réunissait autour de Philippe Jouin, maire sortant pour procéder à l'élection du Maire de la commune ainsi qu'à celle de ses adjoints constituant le nouveau bureau municipal. A l'unanimité, Philippe Jouin est reconduit dans ses fonctions.



De gauche à droite : Patrice BREILLAT, Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Philippe JOUIN, Catherine MAUPAS et Titaina BAILLEUX



Philippe JOUIN
MAIRE de Soliers
Elu à Caen la mer

Un bureau municipal constitué de 5 maires-adjoints



Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint en charge du cadre de vie et de l'événementiel



Catherine MAUPAS
Maire-Adjointe en charge des Finances et du CCAS



Thierry LE BECQ
Maire-Adjoint en charge des Travaux



Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe en charge de la jeunesse, de la culture et du CMJ



Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint en charge des Associations, de l'EVS et de la Communication

et de 13 Conseillers municipaux



Marie-Laure COUANON



Florent LEMAUVIEL
Conseiller délégué aux Affaires Scolaires



Flavie SEIGLE
Suppléante Caen la mer



Christelle FOUILLOUX



Jean-Yves GUENNOC
Conseiller délégué aux Syndicats



Nelly DANIEL



Philippe DUPONT



Malika RIVIERE



Patrick GUESNON



Carine JUMAIRE



Laurent BROASSE



Astryd MARIANNE



Yann RENARD

Commerces ambulants

Le petit marché de Soliers a trouvé sa place

Vendredi 22 mai à 7h du matin, la place de la mairie se réveille avec l'arrivée des cinq commerçants qui installent leur stand pour la 7^{ème} semaine consécutive.

« **L'**organisation d'un marché hebdomadaire sur la commune de Soliers qui était un projet en cours de réflexion depuis quelques temps s'est concrétisé naturellement lorsque le gouvernement a annoncé la mesure de confinement suite au Covid-19 » précise Philippe Le Rolland, maire adjoint en charge du cadre de vie.

À 8h30, le temps est couvert ce matin mais la place du bourg commence à s'animer avec les premiers clients les plus matinaux qui souhaitent éviter les files d'attente. Chacun choisit stratégiquement son horaire de passage pour récupérer ses produits sans perdre trop de temps. La viande et les quiches Lorraine du boucher, le morbier et le roquefort chez le fromager, les fraises et les asperges de saison chez le primeur, les araignées et le dos de cabillaud chez le poissonnier et les raviolis à la mozzarella ou le jambon Italien auprès du spécialiste des pâtes fraîches sont autant de produits de qualité qui attirent depuis le 10 avril de nombreux clients.

Philippe Le Rolland ajoute « **M. Lemarinier, boucher-traiteur à Cagny a lancé la démarche en proposant ses services. Nous avons ensuite décidé d'étendre l'offre, exclusivement alimentaire, à plusieurs commerçants dans le but de les soutenir économiquement mais également d'apporter à la population Solarienne un service de proximité et d'échanges, tellement important pendant cette période difficile du confinement. Bien évidemment l'organisation de ce marché obtenue après accord du Préfet du Calvados reste liée à l'application des mesures de distanciation sociale que chacun doit s'efforcer d'appliquer avec rigueur.** ».



À 12h30, les commerçants commencent à ranger leur stand. Une petite averse sera venu perturber la matinée mais pas leur motivation car ils reviendront vendredi prochain et au moins jusqu'au vendredi 12 juin 2020 inclus. La suite sera étudiée par le conseil municipal dont la mise en place est prévue le mardi 26 mai.

L'adjoint conclut « **Tous les commerçants et tous les clients qui viennent en nombre depuis la mise en place de ce marché sont unanimes sur l'intérêt d'une telle démarche sur Soliers. La configuration et les équipements**



de la place de la mairie s'y prêtent. La gentillesse des clients est également très souvent soulignée par les cinq exposants. La commission en charge du cadre de vie doit très rapidement travailler sur ce dossier pour proposer au conseil municipal de maintenir ce marché selon des nouvelles modalités d'organisation qui devront être compatibles avec les mesures progressives du déconfinement mais également la disponibilité des exposants ».



Portage des courses à domicile

Pendant le confinement, l'Espace Citoyen (EVS de Soliers) et la municipalité ont été à l'initiative du service de portage à domicile des courses pour les plus fragiles, en partenariat avec le Carrefour Contact de Soliers. Au total c'est une quinzaine de livraisons pour 5 foyers différents qui a été effectuée par une dizaine de bénévoles de l'Espace Citoyen.

Afin de soutenir et d'aider les personnes vulnérables pendant cette crise sanitaire sans précédent, un registre nominatif a été mis en place par la commune, au profit des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées. Ce dispositif permettait au personnel communal de contacter régulièrement les personnes inscrites afin de prendre des nouvelles et de rompre la solitude, choses ô combien importantes dans un contexte comme celui qui était imposé par le confinement.

En se basant sur ce registre, l'Espace Citoyen, en lien avec la collectivité, a organisé la livraison à domicile des courses de première nécessité à ceux qui en faisait la demande. Il a fallu commencer par lancer un ap-

pel aux bénévoles, avant de prendre contact avec les personnes qui auraient pu avoir besoin d'un tel service. La démarche a ainsi pu être simplifiée au maximum : un appel téléphonique à la mairie permettait de mettre en lien le demandeur avec Brice VERMES, gérant du Carrefour Contact, qui se chargeait de préparer la commande avec ses collaborateurs. Elodie, animatrice de l'Espace citoyen, avec Luc et Christelle, membres du Collectif Habitants et coordinateurs de l'action, contactaient ensuite un bénévole disponible. Ce volontaire se rendait alors au magasin pour récupérer les courses avant de les ramener finalement devant le domicile concerné. En effet, afin d'éviter tout contact avec ce public sensible, les livreurs improvisés

avaient pour consigne de ne pas dépasser le portail et ainsi de respecter la distanciation sociale d'ores et déjà imposée.

Une fois encore nous avons la preuve que la solidarité et l'entraide ne sont pas des valeurs obsolètes et, bien au contraire, qu'elles permettent de conserver un état d'esprit et une âme propre à notre petite commune, humaine et généreuse.

Merci à Véronique, Bertrand, Pierrette, Catherine, Dominique, Christelle, Luc, Maryvonne, Renan et M. Lemonnier, ces bénévoles avec le cœur sur la main qui ont donné de leur temps afin de venir en aide à leur prochain.

Création d'un groupe de discussion vidéo entre élèves

Grâce à une initiative d'un membre de l'Espace Citoyen, c'est un petit groupe de 10 élèves d'une même classe qui ont pu garder le contact avec leurs camarades et leur maîtresse pendant cette longue période de confinement.

Malgré les difficultés rencontrées par les familles, comme le manque de matériel ou de connaissance informatique et les connexions internet parfois trop limitées, une dizaine d'enfants ont pu rester en contact avec leur enseignante. Avec des discussions d'environ 2 heures à chaque fois, l'apprentissage est plus facile, et le travail moins contraignant.

Les parents en sont certains, ça a eu un impact positif, et comme c'est souvent le téléphone de papa ou de maman qui sert, les parents sont eux aussi encouragés à suivre la discussion.

« L'école c'est leur monde et il s'est arrêté du jour au lendemain, ça a beaucoup plus d'importance qu'on ne peut l'imaginer en tant qu'adulte. »

À l'initiative de cette action, Jean-Luc, membre de l'Espace Citoyen, nous confie également : « Un de nos principaux objectifs (à l'Espace Citoyen ndlr) est de lutter contre l'exclusion, le confinement n'aidant pas, il faut trouver des moyens, des solutions. »

L'Espace Citoyen ouvre à nouveau ses portes à compter du lundi 15 juin 2020.

Les permanences : lundi 8h30 à 11h30 / mercredi 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00 / vendredi de 9h00 à 11h30

Elodie, l'animatrice de l'Espace Citoyen, est heureuse de vous retrouver et de vous accueillir également pour une permanence exceptionnelle ce **mercredi 10 juin 2020 de 9h00 à 12h00**. N'hésitez à vous rendre à l'Espace Citoyen pour vous informer, échanger et proposer des actions ou des projets pour cet été.

N'oubliez pas les gestes de barrière et protégez-vous !



Espace Loisirs

Depuis le **mercredi 27 Mai** dernier, l'ESPACE LOISIRS (centre de loisirs de Soliers) accueille à nouveau les enfants de 3 à 11 ans.

Tout au long de la journée, l'équipe d'animation met en place des jeux et des activités, dans le respect des mesures sanitaires et en suivant les gestes barrière. Les conditions sont identiques à celles de l'école (lavage des mains, désinfection des locaux, distanciation...).

L'accueil se déroule dans l'école élémentaire (accès par la place de la Mairie).

Pour inscrire votre enfant ou pour tous renseignements, contactez Clément, le directeur.

Nous vous rappelons que pour participer à cet accueil, la réservation est obligatoire.

À très vite !



VACANCES D'ÉTÉ 2020

Ouverture des **INSCRIPTIONS** pour l'été à l'Espace Loisirs.
Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez Clément :

enfance@soliers.fr

02.31.39.63.79 / 06.34.15.32..83



Espace Jeunes



Depuis le **mercredi 3 Juin** le Local Jeunes, lui aussi, ouvre à nouveau ses portes.

Coup d'Pouce les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30, accueil du **mercredi après-midi** de 14h00 à 18h00 et **vendredi soir** de 17h00 à 19h00.

En cohérence avec les mesures sanitaires prises dans les collèges et lycées et afin de garantir la sécurité de tous, les mêmes dispositions ont été adoptées au local :

- Masque obligatoire pour tous (jeunes et adultes)
- Sens de circulation obligatoire : entrée par la cour du centre Espace (face à la poste), sortie par la porte principale du bâtiment.
- Désinfection et lavage des mains réguliers
- Effectifs limités dans le local pour respecter la distanciation physique.

Après cette longue période de confinement, nous espérons vous revoir très vite pour discuter, partager, jouer, parler des vacances...ou simplement dire bonjour.

Alors n'hésitez pas à passer !

ÉCOLE PRIMAIRE maternelle et élémentaire

Inscription en petite section ou nouvel arrivant

Depuis le **23 mars 2020**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2017** pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2020/2021.

Il faut tout d'abord effectuer une inscription administrative en Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

Ensuite, il faut prendre rendez-vous avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
Éventuellement l'attestation d'assurance.

RAPPEL !

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent **ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines**, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.

Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être **tenus en laisse** et les déjections doivent être ramassées.

Nous vous rappelons que **les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être **déclarés en Mairie**. La détention d'un tel chien (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux **sans permis** fait l'objet de **sanctions**.

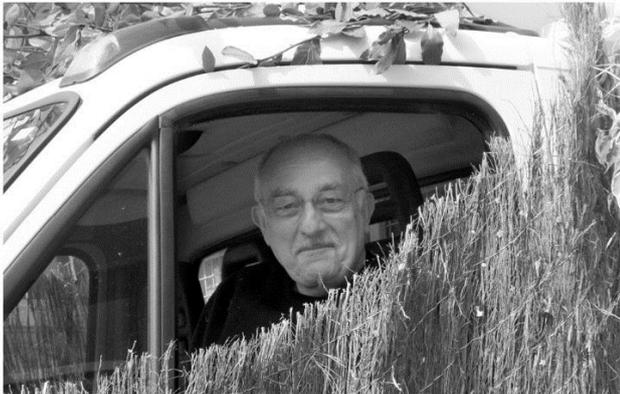
PERMANENCE MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat.

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 25 juin de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra HAMEL
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.



Merci Michel !

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Michel Blin, des suites d'une longue maladie.

Solarien de cœur et figure emblématique de la vie locale, Michel a beaucoup donné de sa personne pour notre commune, pour sa jeunesse et ses habitants. Il s'investissait bénévolement dans tous les projets dès que cela lui était possible. Bricoleur dans l'âme, nous lui devons les plus beaux décors de char de tête à chaque carnaval, char qu'il prenait également soin de conduire avec tellement de plaisir et de prudence dans les rues de Soliers. Souriant et généreux, il s'était engagé dès la première heure auprès de l'Espace Citoyen - EVS de Soliers - et malgré sa maladie, il souhaitait encore et toujours donner de sa personne pour les autres.

A 70 ans, Michel est parti le Vendredi 22 mai dernier. Nous lui devons cet hommage, il nous manquera...

Sincères condoléances à toute sa famille, ses proches et à Françoise, son épouse, qui l'a si bien accompagné tout au long de sa maladie.

Patrice Breillat
Pour l'équipe municipale

État Civil

DÉCÈS :

05/03/2020

Mme SLIMAN Francine

11/03/2020

Mme HOUEL Irène

22/05/2020

M. BLIN Michel

Nos sincères condoléances aux familles.

NAISSANCES :

10/04/2020

Norah PAYNEL

Fille de Christopher PAYNEL
& d'Anne-Sophie BERNARD

17/04/2020

Iwany PALERME

Fils de Florent PALERME
& de Grazielle TOMBINI

22/04/2020

Kaisly BRUN

Fille de Clayton BRUN
& de Ruby PARISY

23/04/2020

Romy COUTANCE

Fille de Vincent COUTANCE
& de Justine LEPESTEUR

27/04/2020

Mya DELACOUR

Fille de Jessica GODARD

26/05/2020

Aliya BENYEKHFLEF

Fille de Karim BENYEKHFLEF
& de Sarah LEGAY

Nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux aux nouveau-nés

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

Du **vendredi 13/06** au **samedi 11/07** inclus

Aux horaires habituels :

Lundi > 16h à 19h**Mardi > 16h à 18h****Mercredi > 9h30 à 12h30 & 14h à 18h****Vendredi > 16h à 18h****Samedi > 10h30 à 12h30**Quelques règles à respecter afin de protéger le personnel, les autres usagers et vous-même :

- 5 personnes maximum dans la bibliothèque
- port du masque fortement recommandé
- respecter les gestes barrière
- garder vos distances avec les autres usagers

Merci de votre compréhension

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :

Samedi 13 juin 2020

de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- la facturation des services périscolaires.

DISTRIBUTION DES SACS**JAUNES ET BLANCS**Permanences dans la salle des anciens :

Mardi 23, mercredi 25 et vendredi 26 juin de 16h à 19h et samedi 27 juin de 9h à 12h.

Merci de vous munir de votre propre stylo, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les personnes qui ne pourront pas se déplacer sur ces créneaux devront récupérer leurs sacs directement au SMICTOM (02.31.23.84.63). Les sacs ne seront pas stockés et ne pourront donc pas être récupérés en Mairie. Vous pourrez toutefois demander à un voisin de les récupérer pour vous en apportant vos justificatifs.

AGENCE POSTALE COMMUNALE**Merci de respecter quelques règles lorsque vous vous rendez à l'Agence Postale :**

- 1 personne à la fois à l'intérieur de l'Agence
- Conserver une distance de 1m minimum entre chaque personne
- Utiliser les gestes barrières habituels

Horaires jusqu'aux vacances d'été :

Lundi : 14h45 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

8h45 à 12h30

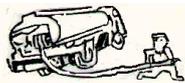
Mercredi : 13h30 à 16h30

Fermée le Samedi**Les services postaux :**

- Tout affranchissement (lettres et colis).
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et de prêts à poster
- Dépôts d'objets et de lettres recommandées

Les services financiers :

- Retrait d'espèces (350€ par période de 7 jours)
- Versement (350€ par période de 7 jours)
- Dépôt de chèques par voie postale



Livraison de Fuel

Mercredi 1^{er} juillet

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

DONNE

- ✓ Une vingtaine de livres pour petite fille, bibliothèque rose et « Martine » en bon état.

Contactez le 02.31.23.61.27

- ✓ Un salon (un canapé non convertible et deux fauteuils) chêne et tissu.

Contactez le 09.88.38.63.45

RECHERCHE

- ✓ Buffet de cuisine avec ou sans porte, mais avec tiroirs. Neuf ou ancien et même à rénover. Dimensions minimum 1.25m de large, 0.70m de profondeur et 0.90m de hauteur.

Contactez le 06.37.84.28.12

OBJETS TROUVÉS

- ✓ Une écharpe trouvée rue Roger Couderc
- ✓ Un trousseau de clés trouvé sur l'aire de jeux du lotissement « la clé des champs »

Contactez la Mairie au 02 31 15 68 68

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant les
vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h à 19h
Mardi > 16h à 18h
Mercredi > 9h30 à 12h00 & 14h à 18h
Vendredi > 16h à 18h
Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr



Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646
De 8h à 20h
Aucune permanence à Soliers



Horaires d'ouverture :
Lundi : **14h45 à 18h00**
Mercredi : **9h00 à 12h00**
Samedi : **9h00 à 12h00**



Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS
Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Tél : 02 31 23 15 90
Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Prochaines permanences :

Pas de permanence actuellement

Veillez contacter
la Mission Locale pour prendre RDV,
ou pour toute information
supplémentaire.

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Tél : 02.31.15.31.95.

Assistante Sociale

**Centre médico-social de
Bourguébus :**
Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**
Tél. 02 31 72 05 15

MARDI et MERCREDI :
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 16h30
JEUDI : de 14h à 16h30

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN
Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardis 9, 16, 23 & 30 juin
Mardi 7, mercredi 15, mardis 21 & 28 juillet

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 5 et 19 juin
Vendredis 3, 17 et 31 juillet

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de la Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

JUIN 2020

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 04 juin

Lundi 08 juin

Jeudi 11 juin

Lundi 15 juin

Jeudi 18 juin

Lundi 22 juin

Jeudi 25 juin

Lundi 29 juin

Jeudi 02 juillet

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Les déchèteries de Saint-Martin-de-Fontenay et de Cauvicourt (les Aucrais) sont de nouveau ouvertes. Modalités et informations sur www.soliers.fr ou en appelant le SMICTOM.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gov.fr/canicule • www.meteo.fr



LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • Infos : 02 31 15 68 68

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

en qualité de : (1)

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile :

Nom, prénom ou raison sociale :

adresse, téléphone :

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom :

adresse, téléphone :

À le signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...